

TEMPS PARTIEL DES MAÎTRES CONTRACTUELS ET DÉLÉGUÉS DES 1ER ET 2ND DEGRÉS



QUELS SONT LES TYPES DE TEMPS PARTIEL POSSIBLES ? ①

- Temps partiel de droit.
- Temps partiel sur autorisation.

QUAND ET QUELLE PROCÉDURE POUR UNE DEMANDE DE TEMPS PARTIEL ? ③

La demande doit être envoyée au DEP par le secrétariat d'établissement, **au moins deux mois avant** la date sollicitée, à l'adresse suivante : dep@ac-nice.fr.

QUELLE EST LA DURÉE D'UN TEMPS PARTIEL ? ②

- Accordé pour l'année scolaire.
- Le renouvellement doit faire l'objet d'une nouvelle demande et d'une décision expresse.

LE TEMPS PARTIEL DE DROIT

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UN TEMPS PARTIEL DE DROIT ? ①



- **Naissance/adoption d'un enfant jusqu'à 3 ans (ou 3 ans après arrivée au foyer) :**
 - **Date d'effet :** en cours d'année scolaire après un congé de maternité, d'adoption, de paternité, de congé parental, ou après la naissance ou l'arrivée au foyer de l'enfant adopté.
 - **Demande :** à formuler à la fin du congé maternité, d'adoption ou parental.
 - **Si reprise à temps partiel :** prise d'effet immédiate jusqu'à la fin de l'année scolaire.
 - **Si reprise à temps plein :** uniquement possible au début de l'année scolaire suivante.
 - **Fin du temps partiel :**
 - au 3e anniversaire de l'enfant.
 - ou, en cas d'adoption, 3 ans après l'arrivée au foyer.
- **Donner des soins au conjoint (marié, lié par un pacte civil de solidarité ou concubin), à un enfant à charge (-20 ans ouvrant droit aux prestations familiales) ou à un ascendant handicapé, gravement malade ou accidenté nécessitant une tierce personne :**
 - Certificat médical obligatoire, renouvelable tous les 6 mois.
 - Fin automatique si l'état de santé du conjoint, de l'enfant ou de l'ascendant ne justifie plus la présence du maître.
- **Les maîtres justifiant d'un handicap :**
 - Relevant de l'article L.323-3 du code du travail.

② QUELLES SONT LES QUOTITÉS HEBDOMADAIRES POSSIBLES ?

- **1er degré:**
 - **Classes fonctionnant sur :**
 - **8 demi-journées :** 50 % (4 demi-journées), 62,5% (5 demi-journées) ou 75 % (6 demi-journées).
 - **9 demi-journées :** 50% (1 semaine à 5 demi-journées, 1 semaine à 4 demi-journées) ou 75% (3 semaines à 6 demi-journées, 1 semaine à 9 demi-journées).
- **2nd degré:**
 - 50 %, 60 %, 70 % ou 80 %. Les quotités peuvent être modifiées en cours d'année, sur demande de l'agent, au moins deux mois avant la date souhaitée, sous réserve des nécessités de service et de l'accord préalable de l'administration.

LE TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'UN TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION ? ①

Le temps partiel sur autorisation est subordonné aux besoins du service, **sur avis du chef d'établissement**, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire et du mouvement.

→ La demande, le renouvellement ou la réintégration à temps plein prennent effet **au 1er septembre 2025**.

② QUELLES SONT LES QUOTITÉS HEBDOMADAIRES POSSIBLES ?



- **1er degré:**
 - **Classes fonctionnant sur :**
 - **8 demi-journées :** 50 % (4 demi-journées) ou 75 % (6 demi-journées).
 - **9 demi-journées :** 50% (1 semaine à 5 demi-journées, 1 semaine à 4 demi-journées) ou 75% (3 semaines à 6 demi-journées, 1 semaine à 9 demi-journées).
- **2nd degré:** 50, 60, 70, 80 et 90%. Les quotités peuvent être modifiées selon les **mêmes modalités que pour le temps partiel de droit**.

COMMENT EST CALCULÉE LA RÉMUNÉRATION ? ③

- **1er degré:**
 - Quotité de travail à **50 %** = 50 %
 - Quotité de travail à **75 %** = 75 %
- **2nd degré:**
 - Quotité de travail < à **80 %** : au prorata du temps travaillé.
 - Pour **80 % et 90%** : 6/7ème (85,7 %) du temps complet et 32/35ème (91,4 %) du temps complet.

④ QU'EST-CE QUE LE TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION ANNUALISÉ ?

- Service réparti sur l'année en **périodes travaillées et non travaillées**, compatible avec la continuité du service.
- **La demande du maître doit préciser :** l'alternance des périodes, la répartition des horaires, un calendrier validé par le chef d'établissement, le nombre d'heures annuel et la quotité de service demandée.
- Modification possible uniquement pour motif grave (agent) ou nécessité de service (administration), **avec un préavis d'un mois**.